

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI S&P GLOBAL ENERGY CARBON REDUCED UCITS ETF DR - EUR Un Compartiment d'AMUNDI ETF ICAV

Codes ISIN : (C) IE000J0LN0R5, (D) IE0009SJ3GE3

Cet ICAV est géré par Amundi Ireland Limited, société d'Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

Ce Compartiment est géré de manière passive.

Le Compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Le Compartiment a pour objectif de répliquer la performance de l'Indice S&P Developed Ex-Korea LargeMidCap Sustainability Enhanced Energy (l'« Indice »), et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du Compartiment et la performance de l'Indice. Le Compartiment vise à atteindre un niveau d'écart de suivi du Compartiment et de son Indice qui ne dépassera normalement pas 1 %.

L'Indice est un indice de rendement total net, c'est-à-dire que les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicelles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

L'Indice est un indice d'actions qui mesure la performance des titres de créance éligibles à partir de l'Indice S&P Developed Ex-Korea LargeMidCap Energy (l'« Indice parent »).

L'Indice parent est conçu pour mesurer la performance des sociétés énergétiques de grande et moyenne capitalisation sur les marchés développés, en excluant la Corée, qui représentent environ 85 % du capital disponible total. Les sociétés du secteur de l'énergie sont identifiées par référence à la classification GICS. Le secteur de l'énergie est composé de sociétés actives dans l'exploration et la production, le raffinage et la commercialisation, ainsi que dans le stockage et le transport de pétrole et de gaz, et de charbon et de carburants consommables. Il comprend également des sociétés qui proposent des équipements et des services pétroliers et gaziers. L'Indice est sélectionné et pondéré pour améliorer les profils de Durabilité et ESG, atteindre les objectifs environnementaux et réduire l'empreinte carbone, le tout par rapport à l'Indice parent.

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont disponibles dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la composition de l'Indice et ses règles de fonctionnement, veuillez consulter le prospectus ou le site Internet suivant : eu.spindices.com

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg (SPDSEEUN).

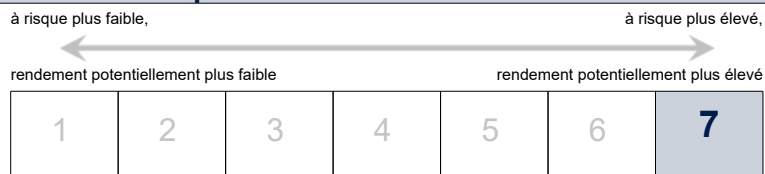
Le Compartiment intègre des risques liés à la durabilité comme indiqué plus en détail dans la section « Investissement durable » du prospectus.

Politique de dividendes : l'action de capitalisation conserve automatiquement les revenus nets de l'investissement et les réinvestit dans le Compartiment lorsque l'action de distribution verse des dividendes annuellement.

La durée minimum d'investissement recommandée est 5 ans.

Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur un ou plusieurs marchés boursiers. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les horaires d'ouverture des marchés, à condition que les Teneurs de marché peuvent maintenir la liquidité du marché. Seuls les participants autorisés (par exemple les institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'ICAV.

Profile de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce Compartiment reflète principalement le risque du secteur du marché actions sur lequel il est investi.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont:

- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Risque opérationnel : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée*	3,00 %
Frais de sortie*	3,00 %
Frais de conversion	Pas applicable
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	0,18 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Les commissions de surperformance	Néant

Les **frais d'entrée, de sortie et de conversion** indiqués sont des chiffres maximum appliqués sur le marché primaire uniquement. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de surperformance ;
- les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Compartiment donnera le montant exact des frais encourus.

* Les frais d'entrée et de sortie ne s'appliquent que lorsque les actions sont souscrites ou rachetées directement auprès du Compartiment, et ne s'appliquent pas lorsque les investisseurs achètent ou vendent de telles actions sur les marchés boursiers. Les investisseurs négociant sur les marchés boursiers paieront des commissions facturées par leurs intermédiaires. De telles charges peuvent être obtenues auprès des intermédiaires.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'UCITS disponible sur le site : amundi.ie

Performances passées

Le Compartiment ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Lancement du Compartiment : 2022.

Lancement de la Classe d'actions : 2022.

La devise de référence est l'euro.

L'Indice de référence est appelé : Indice S&P Developed Ex-Korea LargeMidCap Sustainability Enhanced Energy

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : HSBC Continental Europe.
- Toute information complémentaire sur l'ICAV (prospectus, rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Ireland Limited, 1 George's Quay Plaza, Georges Quay, Dublin 2, Irlande.
- Les informations détaillées concernant la politique de rémunération actualisée, y compris de façon non limitative une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, sont disponibles par le biais du site Internet suivant : <https://www.amundi.ie>, et un exemplaire papier sera mis à disposition à titre gratuit sur simple demande.
- D'autres informations pratiques (par exemple la dernière valeur liquidative, la politique de transparence et les informations sur la composition des actifs du Compartiment) peuvent être obtenues sur le site Internet amundi.ie ou amundielf.com.
- La valeur liquidative indicative est publiée par les Bourses de valeurs concernées.
- L'ICAV compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'ICAV peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.
- Chaque Compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'ICAV. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.
- Ce document décrit un Compartiment de l'ICAV. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'ICAV désigné au début du document.
- L'ICAV est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir un impact négatif sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La responsabilité d'Amundi Ireland Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'ICAV.

L'ICAV est autorisé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Amundi Ireland Limited est autorisée et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 juillet 2022.